VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 13 MAI 1925 — No 25

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subsequente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inserees au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront etre adressees :
Le Manitoba
Publie par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Telephone : 1235

FANTAISIE POLITIQUE

Arboriculture et Philosophie

Dans [illegible] ma maison, en France, se trouvait [illegible] par mon grand-père.

[illegible]

Mais, [illegible] étant entouré.

Car je puis affirmer [illegible] clientèle d'étourdis, guidée certainement par la reconnaissance de l'estomac, passait son temps des vacances, soit à l'arroser, soit à répandre autour de son pied, tout l'engrais que les chevaux des cultivateurs du pays semaient sur les grands chemins. Malgré cela, à mon grand regret, mon prunier ne produisait plus que des feuilles et des branches de dimensions exagérées.

Cela ne pouvait durer. Je fis mander un arboriculteur renommé dans le pays. Et ce vieux jardinier vint au jour dit.

En peu de mots, je le mis au courant et le conduisis vers mon arbre. C'était justement l'heure où nos jeunes espiègles étaient très occupés à son intention, soit avec leurs arrosoirs, soit avec leurs pelles à fumier. Notre homme, d'un geste, arrêta les travailleurs et examina l'arbre, puis au bout de quelques minutes, d'une voix ferme il déclara :

—Si ce prunier est devenu stérile, c'est votre faute. Vous le soignez mal parce que vous le soignez trop bien: trop d'engrais, trop d'arrosage. C'est la cause du développement exagéré de toutes ces grandes branches stériles qu'on appelle des gourmands, parce qu'elles sont insatiables et que, si vous n'y prenez garde, elles feront périr votre arbre en tirant à elles toute la nourriture que peuvent puiser dans la terre les racines.

Mais il y a remède: laissez moi faire.

Et notre homme, en quelques instants, à l'aide de son sécateur et de son égoïne, élagua tous les gourmands. Puis se tournant vers les gamins ébahis, il leur dit d'un ton solennel: l'année prochaine, vous mangerez des prunes, je vous le garantis. Bravo, m'sieur, merci, m'sieur, s'écria d'une seule voix la bande joyeuse.

Quant à moi, après l'avoir chaudement remercié, je ne puis m'empêcher de lui demander qui lui avait enseigné cette intéressante méthode. Et il me répondit: Lorsque j'étais tout enfant, notre vieux maître d'école nous répétait souvent:

Quand les [illegible]

[illegible]

C'est [illegible] France.

J. L.

BULLETIN POLITIQUE DE FRANCE

Les Aveux

[illegible]

emprunter des sommes importantes à la Banque de France, sans s'y faire autoriser expressément ni sans le publier honnêtement.

Le Cartel des Gauches a rompu avec ces vieilles méthodes, et il a préféré introduire les procédés démagogiques, ceux des caissiers peu scrupuleux qui bouchent un trou dans leur caisse en puisant dans celle du voisin, et ceux des banqueroutiers qui établissent des bilans faux, [illegible] la confiance qu'ils ont [illegible]

[illegible] Vincent Auriol, Mal[illegible]

Quant à M. Herriot, [illegible] président du Conseil et le chef de la majorité de la Chambre, nous pouvons dire que sa faiblesse a dépassé tout ce que ses amis les plus intimes étaient à même de redouter. On sait que par un singulier paradoxe, du jour où il est arrivé au pouvoir, M. Herriot a été l'exécuteur des ordres donnés par Blum et transmis par Israel. On ignore encore que ce dernier est arrivé à commander avec la brutalité d'un garde-chiourme, menaçant à tout instant son faible patron, pénétrant auprès de lui sans se faire annoncer, épiant et censurant sa correspondance, l'obligeant enfin à faire toutes ses volontés.

Tout cela n'est pas pour atténuer la responsabilité du président du Conseil, mais simplement pour montrer au pays que le gouvernement du Cartel des Gauches n'a rien de démocratique, qu'il est celui d'un petit nombre d'hommes coalisés pour assouvir leurs appétits et leur rancune, pour imposer leurs volontés tyranniques à une majorité blocarde dont l'ignorance n'a d'égale que le sectarisme et à des ministres dont aucun n'a compris que le pouvoir oblige à des devoirs, plus encore qu'il ne confère de droits.

Aujourd'hui donc il est avéré que le plafond des avances de la Banque de France au Trésor est crevé, et hier l'"Officiel" a publié un décret qui tente de réparer le passé en régularisant le découvert établi en dépit de la limitation instituée par le législateur et des affirmations répétées par les ministres.

M. Herriot et sa majorité ont cherché à s'excuser, et ont dit qu'à l'impossible nul n'est tenu, ou encore que les circonstances ont été plus fortes que leur bonne volonté.

Ce sont là de bien piètres échappatoires, auxquels personne ne s'arrêtera, car ceux qui les invoquent ont dû avouer que les emprunts occultes à la Banque de France ont dû commencer il y a quatre mois, avant tout remboursement d'obligations à court terme. Bien plus, ils ont dû reconnaître que, depuis le 11 mai, la gêne de la Trésorerie n'avait cessé de s'accroître, parce que le public perdait confiance au point de renoncer graduellement au renouvellement des Bons de la Défense Nationale.

Aussi qu'est-il advenu?

Au point de vue économique, les difficultés se sont accrues, notre change a baissé, la cherté a augmenté.

Dans l'ordre politique, [illegible] le cabinet Herriot a été abandonné [illegible]

Mais le mal de l'inflation [illegible] résulter? Comment aussi résister à la tentation d'émettre de nouveaux billets de banque, quand la nouvelle tranche de 4 milliards sera épuisée, car plus la circulation augmente et moins elle suffit aux besoins du commerce et du Trésor?

Aucun ministère en aussi peu de temps n'a fait à la France autant de mal. Serviteur du socialisme, il a tout [illegible]

L. DE LA BORIE.

LE DOLLAR CANADIEN

[illegible]

pays, était la valeur de sa monnaie dans le monde. Et le pays le plus prospère était celui qui donnait le ton, et dont la devise servait d'étalon. Cela paraissait de bonne doctrine. Et elle prévalut jusqu'à ces derniers temps. Mais voici que cette règle est abolie, et qu'on s'applique à laisser à entendre qu'elle ne peut avoir rien d'absolue. En d'autres termes, il ne faut pas attacher trop d'importance au fait que le dollar canadien domine. C'est bien malheureux pour nous que toutes les lois de l'économie aient aussi été changées.

Bien plus, les banquiers [illegible] Dieu sait, pourtant, [illegible] théories les plus brillantes.

Mais, alors, notre dollar était déprécié. Il importait de prouver que ce n'était pas la faute du régime. Aujourd'hui qu'il fait prime, il semble que ce qui importe, c'est encore de prouver que le mérite n'en revient certainement pas au régime. Curieux en vérité, mais difficile à saisir!

Il n'en reste pas moins que la fermeté du dollar doit traduire quelque chose de l'état général du pays.

On nous parle de la loi de l'offre et de la demande. Et on nous explique, fort pertinemment, que le dollar réagit en vertu des emprunts négociés aux Etats-Unis, ce qui a pour effet de créer une plus grande demande pour notre devise.

Mais la loi de l'offre et de la demande doit avoir aussi une autre portée. Et il se trouve que la balance de notre commerce est des plus favorable, et que le chiffre de nos exportations dépasse de quelque trois cents millions celui de nos importations. C'est peut-être ce que traduit assez précisément la hausse de notre monnaie.

Comment se fait-il donc que la prédominence de notre dollar, même si elle n'a aucune signification, soit aussi peu intéressante? On cherche pourtant à nous émouvoir devant la progression difficile de la livre sterling, sur le point de toucher le pair. On nous tient haletants devant la chose admirable qui se passe en Angleterre. Le dithyrambe n'est pas de trop: "c'est le plus grand drame du siècle", nous dit-on. Et, pourtant, il doit s'être passé quelque chose aussi au Canada qui n'est pas à dédaigner. Notre dollar a atteint le pair, il l'a même dépassé. S'il n'y a rien là de dramatique c'est au moins intéressant.

L'événement de l'année parait être le retour de l'Angleterre à l'étalon-or. C'est ce que vient d'annoncer Winston Churchill, non sans audace, dans son discours du budget. Mais nous y sommes déjà à l'étalon-or. Et il ne faudra aucune audace, mais une simple formalité, pour que nous y retournions effectivement.

En dépit de tous les prophètes de malheur, de ceux, encore une fois, qui semblent ne craindre rien tant que le retour de la confiance, il se trouve aussi que notre dollar se charge de le prouver qu'ils ont tort et qu'ils faussent à dessein une situation qui n'est pas aussi décourageante qu'ils voudraient nous faire croire.

Sans attacher un sens absolu à la réhabilitation de notre monnaie, il est bien permis de nous en réjouir sans restriction. Et nous y voyons une raison solide, concrète et indiscutable, pour appuyer ce que nous ne cesserons de [illegible], d'ailleurs, d'autres constatations, à savoir l'optimisme.

La Patrie.

UN AMBASSADEUR AUPRES DU VATICAN

"La difficulté n'est pas d'avoir une ambassade, mais de trouver un ambassadeur."

[illegible]

(A suivre en page 4)

LA NECESSITE D'UNE CHAMBRE HAUTE

[illegible]

[illegible] de représentation populaire, et on institua le Sénat actuel comme moyen de concilier les divers éléments et d'assurer aux minorités la protection de leurs droits. Sans le Sénat la Confédération n'aurait pu exister. En 1916, Sir Wilfrid déclare que le Sénat était absolument nécessaire, pour la protection des intérêts des minorités et des petites provinces.

De 1867 à 1913, 5,871 projets de loi adoptés en Chambre des Communes furent soumis au Sénat pour ratification, qui en amenda 1,246. Ces amendements furent acceptés de la Chambre des Communes.

Le Sénat, de l'avis du Sénateur Ross, est plus libre des influences locales que ne l'est la Chambre des Communes. De 1867 à 1924, le Sénat a rejeté 153 bills, dont celui du chemin de fer l'Esquimault et de Nanaimo, en 1874, celui du chemin de fer du Yukon en 1897; celui du chemin de fer du comté de Drummond en 1898, de la marine en 1913. La Chambre des Communes a abandonné les deux premiers, amendé le troisième, de façon à le faire ratifier par le Sénat. Le dernier n'est jamais revenu sur le tapis. On accuse, dit M. Chapais, le Sénat de partisanerie. Depuis six ans, [illegible] En 1874, 1896, 1911 et 1921, lors des changements de gouvernements [illegible]

[illegible]

([illegible] en page 2)

LA NECESSITE D'UNE CHAMBRE HAUTE

(Suite de la page 1)

en arrière et faisons un relevé des nominations sénatoriales depuis l'institution de la Chambre Haute nous remarquons que l'intégrité, l'expérience et les talents ont été les facteurs principaux de ces nominations. On a reproché souvent au Sénat d'être anti démocratique quand, au contraire, tout prouve que la Chambre Haute n'est jamais intervenu défavorablement quand il s'agissait de l'amélioration du sort de la population canadienne.

UN TABLEAU INSTRUCTIF

Dans une série de remarquables études économiques sur les Etats-Unis, un publiciste américain M. John F. Sinclair vient de dresser une sorte de tableau d'honneur des industries principales chez nos voisins.

En tête figure l'industrie des [illegible] et de mises en conserve des viandes, avec une production annuelle de deux billions deux cent millions de dollars par année.

L'industrie pétrolifère vient en second rang avec $1,727,000,000 [illegible]

[illegible]

L'industrie pétrolifère qui est la seconde en importance comme valeur de production, ne date en somme que de l'époque du développement de l'automobilisme. L'industrie qui se classe au troisième rang et cette date est celle de 1900 environ, seulement un quart de siècle.

Même chose qui concerne les industries [illegible] aciéries [illegible] et perfection [illegible] 1860 à 1870 [illegible] 1880 [illegible]

[illegible]

Avant peu d'années, l'industrie de la radio, commencée en 1924, atteignant une production annuelle de 100 millions de dollars, prendra rang parmi les plus considérables dans l'activité productrice.

Ainsi, nous prenons conscience plus exactement de l'extraordinaire transformation économique subie depuis moins d'un demi-siècle, transformation économique qui, par corollaire, a provoqué de telles révolutions sociales en créant les besoins nouveaux inconnus des générations précédentes.

Car, si ces développements ont fourni dans nos sociétés de nouvelles avenues à nos activités, conséquemment, fourni un abondant travail, elles ont aussi créé et développé des besoins entrainant un énorme surcroit de dépenses et donc, augmenté considérablement le coût de notre vie.

Or, c'est en cela que réside le vrai problème de la civilisation moderne.

L'EMPEREUR ELECTIF

Une enquête très simple que chacun peut faire autour de soi [illegible] qui voudra l'essayer [illegible] sommes, en général, in[illegible] instruits des prérogatives du président de la République allemande.

[illegible] ce qu'est un président de la République française [illegible] M. Millerand aurait pu [illegible]

[illegible]

[illegible] pour ces voyages présidentiels [illegible] petites filles offrant des bouquets, avec réceptions et exhibitions qui mettent en l'air cinq ou six départements et dont la pompe un peu [illegible] manque totalement de majesté. Aucune raison de décourager le président de la République helvétique d'aller chaque [illegible] partie à son [illegible]

M. [illegible] M. Lachenal, président de la République [illegible]

[illegible] président d'Empire [illegible] immédiatement les [illegible]

* * *

[illegible] président de la République [illegible]

est élu non par arrangements de couloirs parlementaires, mais par le suffrage universel et direct de la nation: plébiscite, appel au peuple, voilà qui signifie déjà quelque chose.

Elu pour sept ans et rééligible, il ne peut pas être "démissionné" comme l'a été M. Millerand; ceux-là seuls ont qualité pour le débarquer qui l'ont embarqué, c'est-à-dire le plébiscite; mais pour que sa déposition soit soumise à l'appel au peuple, il faut un vote émis par le Reichstag à deux tiers au moins de la majorité. Ce vote émis, si le plébiscite contredit le Reichstag et maintient le président, le Reichstag est automatiquement dissous. En fait, la position du président vis-à-vis le parlement est inexpugnable et inébranlable.

Par contre, la position du Reichstag vis-à-vis du président n'est ni inexpugnable, ni inébranlable [illegible] pouvoir régulier de [illegible] la dissolution quand il [illegible] sans avis de personne [illegible] sans responsabilité constitutionnelle envers personne.

Passons rapidement sur les prérogatives communes: il représente l'Empire à l'extérieur ou, pour parler avec précision, il est son expression visible devant le droit des gens; il conclut les traités et les alliances et les dénonce; il déclare la guerre et signe la paix et, pour en finir avec les attributions de pure forme ou allant de soi, il peut empêcher de couper le cou aux condamnés, autrement dit, il dispose du droit de grâce. Mais voici des réalités qui pèsent un peu plus.

Le président nomme et licencie tous fonctionnaires publics et tous officiers de l'armée (Reichswehr). Il est le chef suprême de la hiérarchie civile et le commandant en chef des forces militaires; il est maitre d'ordonner, sans consultation préalable du Reichstag, la suspension des libertés constitutionnelles, d'instituer l'état de siège et d'exercer les pouvoirs dictatoriaux avec aide de la Reichswehr.

(A suivre en page 4)

POLITESSE CHINOISE

Les éditeurs chinois, tout comme les éditeurs canadiens, reçoivent un nombre considérable de manuscrits.

Mais, pour refuser ceux qui ne sont pas à leur convenance, ils emploient d'amusantes circonlocutions.

Voyez plutôt cette lettre adressée par le directeur de la revue "Tain-Koo" à un auteur inconnu.

Très noble frère du Soleil et de la Lune.

"Je m'incline profondément devant vous, je baise la terre devant vos pieds et je sollicite la permission de vivre et de parler.

"Votre précieux manuscrit a inondé de splendeur nos yeux et notre esprit.

"Nous l'avons lu avec enthousiasme. Il ne nous est jamais arrivé d'examiner un travail comparable au vôtre par l'exactitude des vues, l'étendue et la profondeur des connaissances.

"Si nous le publions, notre directeur se verrait dans l'obligation de le considérer comme le modèle du genre et de ne jamais donner à ses lecteurs d'autres oeuvres qui soient inférieures à la vôtre.

"C'est pourquoi, tremblant d'émotion, nous vous restituons votre précieux manuscrit au nom de toute la rédaction qui se proclame votre éternelle esclave..."

Cette lettre a dû causer, certes, un vif plaisir à son destinataire. Mais peut-être eut-il préféré une modeste insertion.

UN AMBASSADEUR AUPRES DU VATICAN

(Suite de la Page 1)

Le regret de ne pouvoir toucher à cette correspondance inédite, feuilletons les souvenirs contemporains et les pages connues mais oubliées.

* * *

En 1832, Chateaubriand était à l'époque de la vie où les feux ralentis du passé éclairent la route poudreuse de l'avenir. A soixante ans, l'auteur de René était une ruine de taille à se consoler sur celles de Rome; il avait assez de restes pour porter avec faste l'habit brodé; ses membres étaient raidis en mouvements d'une lenteur patriciene; les traits du noble visage s'encadraient dans un passé glorieux, éclairé par l'œuvre accomplie. Enfin le monde était épris de cette gloire, peut-être parce qu'il se reconnaissait ses contradictions et ses orages.

[illegible]

Le cadre est celui dans lequel, il y a un siècle, M. de Chateaubriand recueillit à l'ambassade, favori délassé après la mort du maître.

Dans ce cadre, Chateaubriand fut le modèle des ambassadeurs, par ce privilège des hommes de génie qui met tout sur toutes les affaires entreprises une main dont l'empreinte demeure. Il voulut n'être que diplomate, et il le fut mieux que les autres.

* * *

De toutes les vertus d'un ambassadeur, la plus rare comme la plus nécessaire est la magnificence. Chateaubriand, qui n'était pas riche, sut être généreux et grand d'allures jusqu'à la ruine.

La splendeur de l'arrivée fut digne de la dépense du voyage. Les carosses venus de Paris étonnèrent les Romains. La fraicheur des livrées, la beauté des chevaux, le grand état de la table, tout était fait pour enlacer dans une même admiration les noms de la France et de Chateaubriand. L'ambassadeur avait réglé les détails de son recivimento, et le jour du premier il était aussi qu'un général avant la bataille. Après la fête, Mme Récamier, urne pour les joies et les tritesses, reçut le bulletin de victoire: "Mme de Chateaubriand, est ravie nous avons eu tous les cardinaux de la terre."

M. de Chateaubriand aimait l'Académie de France, encourageant et protégeant les élèves. Il dinait chez eux, et "c'était une fête de son goût". Inutile d'ajouter qu'il les avait sans cesse à sa table. Les morts n'étaient pas oubliés. On voit, à Saint Laurent in Lucina, le monument qu'il éleva au Poussin, et, cela, de ses propres deniers. A la veille de son départ, il versa cent ducats pour le buste du Tasse.

Il se levait à cinq heures et demie. A huit heures, il s'occupait des établissements et des pauvres français, "pour lesquels [illegible] assez grands". A midi, il errait [illegible] parmi les ruines [illegible]

[illegible]

[illegible] il a un Pape modéré: Castiglione, qui [illegible] Pie VIII. Tous les cardinaux français [illegible] le cardinal Fesch. M. de Chateaubriand [illegible]

[illegible] "Vous savez que je ne suis pas un [illegible]".

Cette belle promesse ne rassure pas Portalis, qui écrit une lettre très vive. L'ambassadeur ne daigne pas se disculper, et le 7 mai 1829 remet les services à M. Belocq: "Votre dépêche dure, écrit-il, rédigée par quelque commis mal élevé, n'était pas celle que je devais attendre après les services que j'ai eu le bonheur de rendre au Roi. Surtout on aurait du se souvenir de la personne à qui on l'adressait."

* * *

Ce fier parler fut le chant du cygne blessé. M. de Chateaubriand se retira, ou plutôt fut retiré, et se consola en écrivant les lettres qui dorment aujourd'hui dans le secrétaire de bois des iles, serrées dans la ronde des anges d'or qui jouent avec des lys du même.

(Le Gaulois) Jean de BONNEFON.

L'EMPEREUR ELE TIF

(Suite de la page 2)

Il est maître enfin de procéder à la "répression d'Empire" par les armes contre une province allemande — bewaffnete Reichsexekution gegen ein deutsches Land — prérogative que les empereurs n'avaient pas et à laquelle Guillaume II, tout-puissant qu'il était, n'aurait jamais eu l'idée d'aspirer.

Ces attributions comportent quelques éclaircissements. [illegible]

[illegible]

[illegible] bavaroise. On voit, au surplus, qu'il a le commandement en chef des forces militaires. Que voulez-vous lui donner encore? Il est empereur sans la couronne, mais en possession de pouvoirs plus effectifs que la couronne, et qui constitueront l'accroissement de puissance de l'empereur couronné quand on lui cèdera la place préparée pour lui.

Le président est donc un véritable empereur électif, sans l'élection à vie et sans la transmission héréditaire à sa postérité. [illegible]

[illegible]













Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

PERDU entre le bloc Provencher et le forgeron de la rue Taché $8.00 (un $5.00, un $2.00, un $1.00). Prière de rapporter cette somme à son propriétaire, Amable Bousquet, 213 Des Meurons, Norwood. — Récompense.

Tabac Canadien naturel en feuille des variétés "Connecticut Seed Leaf" "Havana Seed Leaf", Grand Rouge, Belgique "Obourv", Parfum d'Italie, Rose Quesnel, Petit Rouge Canadien, Quesnel par Tabac "Miel", Pure Aromatique, etc. Pour liste de prix adressez-vous à

J.-J. GAREAU

ST-ROCH L'ACHIGAN — QUEBEC



QUELLE REVUE FRANCAISE LISEZ VOUS ?

[illegible]

LISEZ "LA REVUE UNIVERSELLE"

la mieux faite,
la mieux écrite,
[illegible]

Elle groupe les plus grands écrivains français du jour tels que Pierre de la Gorce, Mgr Baudrillart, Henri Bordeaux, Léon Daudet, Louis Bertrand, Camille Bellaigue, le Cardinal Mercier, Henri Ghéon, Charles Maurras, Jacques Maritain, etc . . .

"LA REVUE UNIVERSELLE"

est dirigée par Jacques BAINVILLE; son rédacteur en chef est HENRI MASSIS.
Elle parait le 1er et le 15 de chaque mois.

157 Bd St Germain, PARIS (VIe)

Pour aider au rapprochement des *Français* et des *Canadiens*, "LA REVUE UNIVERSELLE" offre a toute personne qui prendra un abonnement d'un an au prix de $5.00 par année, le BON ci-joint —

BON pour une recherche préliminaire GRATUITE sur les origines françaises de ma famille (lieux, noms, armoiries, etc), à faire par "L'INSTITUT NATIONAL HERALDIQUE DE FRANCE". Nom .... Adresse .... NOTE:— Donner tous details pouvant aider aux recherches.	Envoyez CINQ DOLLARS pour abonnement à "LA REVUE UNIVERSELLE" 157 Bd. St-Germain, PARIS et, envoyez le Bon ci-joint avec noms et adresses et vous recevrez LA REVUE, et un rapport sur l'origine de votre famille en FRANCE.



MUSIQUE

"Record Exchange", Winnipeg — Disques usagés échangés à 20 pour $1.00. Aussi disques neufs pour vieux. Disques de 20 langages différents.

10 MILLIONS de marks allemands en billets de 100,000 et 500 couronnes autrichiennes pour $1.00. Envoyés par la malle sur réception d'un mandat-poste.

C. BROWNE
302 Rue St-Denis Montreal

